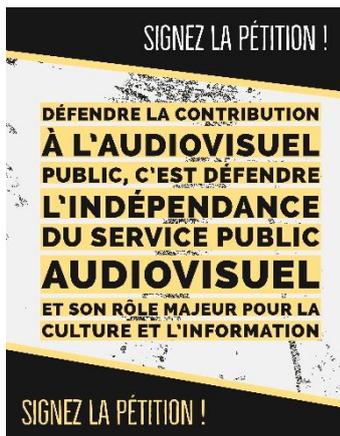


**Solidaires avec la lutte
des salarié.e.s de
l'Audiovisuel public
signons la pétition !**

Défendre la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance), c'est défendre l'indépendance du service public audiovisuel et son rôle majeur pour la culture, l'information et la démocratie.



Signez la pétition :

**« DÉFENDRE LA
CONTRIBUTION A
L'AUDIOVISUEL PUBLIC ! »**

Été, automne, hiver ou printemps la CGT-Culture participe pleinement à la défense du service public de la Culture et de l'audiovisuel public !

Paris, le 2 août 2022